

**BUREAU D'EXAMEN DES ÉDIFICES FÉDÉRAUX DU PATRIMOINE (BEEFP)  
ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE**

<b>Numéro du BEEFP :</b>	<b>89-224</b>
<b>Numéro du RBIF :</b>	<b>06688</b>
<b>Nom du bien :</b>	<b>Logette de l'écluse n° 1</b>
Adresse :	Canal de Chambly (Québec)
Date de construction :	1905-1906; entre 1937 et 1989, divers déplacements; vers 1990, restauration et retour au site initial.
Fonction d'origine :	Abri, entrepôt et poste de travail de l'éclusier
Fonction présente :	—
Responsable :	Parcs Canada
Statut du bien :	Édifice reconnu

**Raisons de la désignation**

La logette de l'écluse n° 1 a été désignée « édifice reconnu » principalement pour son importance environnementale et pour ses qualités architecturales.

Valeur historique

La logette de l'écluse n° 1, conjointement avec les autres logettes et ouvrages du canal de Chambly, évoque l'époque où cette voie navigable constituait un axe commercial de première importance pour l'industrie des produits forestiers du Québec. Cette logette rappelle aussi la période où le canal était générateur d'emplois pour la communauté locale. La logette de l'écluse n° 1 fait partie du Lieu historique national du Canada du Canal-de-Chambly.

Valeur architecturale

Ce coquet petit bâtiment de bois de forme cubique est le prototype de la troisième génération de logettes construites au début du XX<sup>e</sup> siècle le long du canal de Chambly dans l'esprit d'embellissement du paysage inspiré du mouvement de pensée « City Beautiful ». Son allure de petite maison miniature s'inscrit dans le courant stylistique Queen Anne qui, au Canada, exerça une grande influence sur la construction domiciliaire au tournant du XX<sup>e</sup> siècle.

Valeur environnementale

La valeur environnementale de cette logette repose sur sa relation avec l'emplacement, qui a toujours été un lieu d'activités intenses en raison de la présence du quai, des triples écluses et du pont tournant. Hormis les écluses et les ponts, aucun élément physique n'est davantage associé à l'image même du canal de Chambly que les logettes des éclusiers et pontiers. Cet ensemble de petites maisonnettes forme un réseau de bornes visuelles qui structurent l'environnement du canal de Chambly. De par sa localisation stratégique, la logette n° 1 jouit d'une grande visibilité.

**Éléments caractéristiques à préserver**

- Les traits architecturaux de cette coquette cabine de bois inspirée du style Queen Anne tels que la forme complexe du toit à forte pente, les grandes lucarnes-pignon dont les arêtes se rejoignent au centre (où se trouve la cheminée), les contrastes de textures et de couleurs du revêtement de bois et les encadrements d'ouverture décoratifs.
- L'organisation symétrique des différentes élévations.
- Les éléments qui témoignent d'une conception axée sur les impératifs du travail de l'éclusier; entre autres, la disposition des ouvertures qui lui permettaient d'avoir une vision panoramique sur l'extérieur.
- La relation de la logette n° 1 avec le site et les ouvrages du canal auxquels l'éclusier était assigné, ainsi que le dégagement de l'espace qui permettait à ce dernier de bien surveiller son secteur.
- La « netteté » de l'aménagement paysager qui reflète l'esprit d'embellissement du paysage qui a conduit à la construction de cette logette.
- La grande visibilité de cette logette qui, conjointement avec ses sœurs jumelles, structure le paysage linéaire du canal de Chambly.

Pour des conseils sur la façon d'intervenir sur ce bâtiment, consulter le *Code de pratique du BEEFP*. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le BEEFP.

Février 2002